

## Plan de cours

COURS : **Philosophie II – L'être humain**

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE : Philosophie

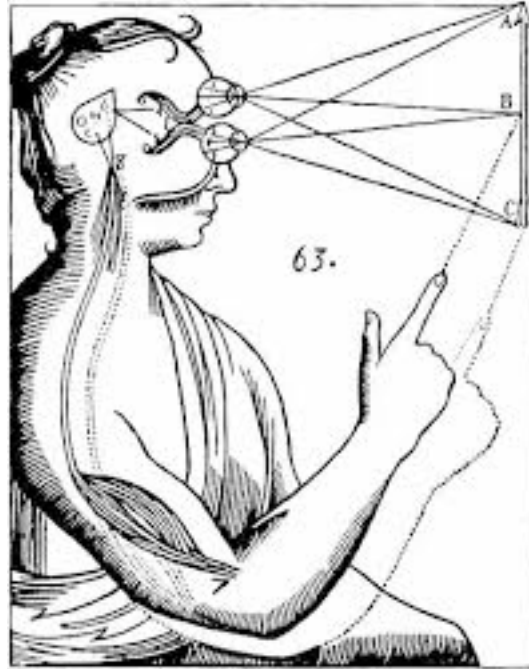
Pondération : Théorie : 3 | Pratique : 0 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	☎ poste	✉ courriel ou site web
<b>CLAUDIE HAMEL</b>	<b>B-118A</b>	<b>3357</b>	Claudie.hamel@cegepmontpetit.ca

### PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi	13.50-14.50			15.00-16.00	

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
DAVY MOUGENOT	E-116	3379	Davy.mougenot@cegepmontpetit.ca
DENIS COURVILLE	E-116	2470	Denis.courville@cegepmontpetit.ca



### **La glande pinéale et les esprits animaux**

Figure tirée du *Traité de l'homme* (1664)  
de  
René Descartes

## Présentation du cours (problématique)

Pour ce cours, nous étudierons la pensée de René Descartes (1596-1650) et celle de Baruch de Spinoza (1632-1671) dont les oeuvres témoignent du Grand Siècle, celui de Galilée et des bouleversements qu'il appela en l'homme, de sa perception de soi à sa conception du monde. Celui où la vision désormais technique du ciel se précise et qui d'un même élan incisif se retournera vers l'homme. L'œil rejoignant le mouvement du grand infini voulant aussi percer l'infiniment petit, l'intériorité du corps, ce qui l'habite et l'âme. Ce siècle dont l'académie ouvre les corps et au nom de la science les démembrer, épuiser, par ses observations télé comme microscopiques la Renaissance, propulsant l'être humain vers une pluralité de perspectives possibles, vers sa modernité. Car ces observations, en révélant du monde physique un ordre autre que celui légitimant la domination coercitive des pouvoirs religieux sur l'ensemble de la société et jusqu'au plus profond des âmes, instigueront le divin. Alors penser Dieu comme la nature en tant qu'objets d'une connaissance ne se soumettant plus au dogmatisme religieux exaltera à une redéfinition des liens physiques et spirituels de l'homme au monde. C'est de ce siècle que sont témoins nos auteurs. Et des exigences qu'il impose à leur conscience et leur volonté de connaître, ils en répondront de leur existence même et entière.

Pendant notre étude des pensées de Descartes et Spinoza se posera, en creux, cette question à savoir jusqu'à quel point les déterminations propres à l'être humain sont, ou ne sont pas, de l'ordre de la nature. L'homme se concevant lui-même en tant que créature capable de connaître, quel rapport entretient l'esprit, plus précisément sa faculté intellectuelle, avec la nature et, par extension, avec toute matière? Descartes affirme que nos âmes sont d'essence autre que physique. Or nous sommes aussi, de par notre matérialité corporelle, naturels. Alors comment peut s'opérer la réunion de deux substances si étrangères dans l'homme? Non seulement Descartes prétend avoir saisi le lieu physique de cette union, mais encore nous explique-t-il que l'âme étant en nous ce qui en permanence perçoit quelque chose, peut, par sa volonté, maîtriser les affections que provoque en elle ce qu'elle perçoit en plus de savoir redresser les passions du corps grâce à la force de l'entendement. Ainsi assisterons nous la fin de notre lecture du *Discours de la méthode* d'un recours aux mécanismes cartésiens de la perception déployés dans son *Traité des passions* et à leur genèse éclairée dans les *Lettres sur l'amour*.

Et pourtant nous lirons dans *l'Éthique* de Spinoza, que ceux qui font s'opposer en substance l'âme et le corps « conçoivent l'homme dans la Nature comme un empire dans un empire. Ils croient, en effet, que l'homme trouble l'ordre de la Nature plutôt qu'il ne le suit, qu'il a sur ses propres actions un pouvoir absolu et ne tire que de lui-même sa détermination [...] qui sait le plus éloquemment ou le plus subtilement censurer l'impuissance de l'Âme humaine est tenu pour divin » (p.133). Spinoza affirmera quant à lui que l'âme et le corps sont une même substance. C'est-à-dire une seule et même activité d'être se déployant certes sur deux plans distincts mais exprimant le même état d'affection, lui-même lié à la qualité de la perception de l'âme intriquée à celle du corps. Alors l'être humain ne semble plus ici jouir d'une certaine spécificité existentielle ou qualité métaphysique particulière qui assurerait à son âme l'habileté d'une retraite de sa condition physique. Néanmoins l'homme peut, et doit selon Spinoza, en être libre. Il s'agira donc de comprendre de quoi précisément doit-il se libérer et surtout pourquoi? Pour la béatitude de l'être.

Évidemment, cette problématique nous permettra de réfléchir à la place que se concède l'être humain dans ce qu'il faudra nommer soit le monde soit peut-être encore le cosmos tel que les Grecs le concevaient. Alors nous comprendrons que notre perception de la nature contient aussi celle de nous-mêmes comme genre humain, et que de cette compréhension de notre perception dépend notre lucidité quant à la raison de la pensée et de la connaissance.

## Place du cours dans la formation de l'étudiant

Les trois cours obligatoires de philosophie visent à développer la capacité de réflexion et de jugement de l'étudiant. Le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence éthique et historique qui privilégie la question du sens de l'existence et la possibilité d'une culture commune. Ces trois cours cherchent donc, par ce souci d'une quête de la vérité propre à la philosophie, à éveiller le désir de se questionner et de réfléchir de manière méthodique et rigoureuse. Ce parcours exige l'étude et la lecture d'œuvres philosophiques dans leur version intégrale ou en de larges extraits.

Le deuxième cours vise à initier les étudiants au problème philosophique de la nature humaine tel qu'il émerge et se développe à partir de la période moderne. Ce cours porte principalement sur l'avènement du sujet moderne et sur l'idée de la liberté humaine en abordant des problématiques telles que le rapport du sujet connaissant à la nature, la relation entre l'esprit et le corps, la question de l'autonomie du sujet ou celle de la conscience de soi.

## Objectif ministériel et terminal du cours

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de conceptualiser, comparer et (com)prendre une position critique à l'égard de conceptions philosophiques de l'être humain à travers une dissertation d'au moins 800 mots.

## Déroulement du cours et évaluations

Semaine 1	Présentation du cours et mise en contexte socio-historique de l'écriture du <i>Discours de la méthode</i> de Descartes : « Le procès Galilée »
Semaine 2 à 5	Étude du <i>Discours de la méthode</i> de Descartes
Semaine 6	Examen en classe sur <i>Le Discours de la méthode</i> 2 <u>explications de texte</u> (15% chacune) 30%
Semaine 7	Retour sur l'examen et introduction à l'œuvre de Spinoza
Semaine 8 à 10	Étude de <i>L'Éthique</i> de Spinoza
Semaine 11	Remise du travail à rédiger à la maison sur <i>L'Éthique</i> <u>commentaire critique</u> 35%
Semaines 12 à 14	Étude de <i>L'Éthique</i> de Spinoza préparatoire à l'examen final
Semaine 15	Examen final en classe <u>dissertation</u> 35%

**Le déroulement réel peut être légèrement modifié en cours de session.**

## Orientations pédagogiques

Chaque étudiant est responsable de sa prise de notes en classe. Il devra réaliser les devoirs prévus chaque semaine, effectuer les lectures obligatoires et l'étude préparatoire aux travaux

et examens. Des périodes de disponibilité hebdomadaires sont prévues afin qu'il s'enquière d'explications supplémentaires nécessaires à sa compréhension.

### **Critères de correction et respect de la langue française**

Ils consistent en la cohérence et la pertinence des réponses et textes de l'étudiant en fonction des questions posées et des exercices demandés, ainsi qu'en la démonstration de la compréhension de la matière du cours. Enfin, leur qualité propre, c'est-à-dire leur niveau de réflexion.

Jusqu'à 10% de la note d'un travail ou examen peut être retranché pour les fautes de français. Est exclue la possibilité de regagner ces points perdus. Le calcul des points retranchés est le suivant : pour 10 fautes un point est perdu, 20 fautes deux points et 30 fautes trois points. Notez que pour 15 fautes un point et demi est retranché, pour 25 fautes deux points et demi.

Un texte illisible ou souffrant de trop graves lacunes linguistiques peut être refusé.

**Il est interdit de réaliser le travail à faire à la maison en utilisant internet ou un logiciel relevant d'une intelligence artificielle.**

### **Matériel obligatoire**

*Éthique*, Spinoza, GF Flammarion, Paris, 1965.

*Discours de la Méthode*, Descartes, GF Flammarion, Paris, 2000.

Cahier de notes

Feuilles de cartable (pour les examens)

Trois crayons : un rouge, un bleu, un noir

Dictionnaire version papier

### **Bibliographie**

Bouchard, Michel Marc, *Christine, la reine-garçon*, Leméac, Montréal, 2013.

Descartes, René, *Le traité des passions*, Éditions Du Rocher, Paris, 1996.

Descartes, René, *Lettre-préface des principes de la philosophie*, GF Flammarion, Paris, 1996.

Descartes, René, *Discours de la méthode*, GF Flammarion, Paris, 2000.

Descartes, René, *Méditations métaphysiques*, GF Flammarion, Paris, 2011.

Descartes, René, *Correspondance avec Élisabeth et autres lettres*, GF Flammarion, Paris, 1989.

Descartes, René, *Lettres sur l'amour*, Éditions Mille et une nuits, Clamecy, 2013.

Eco, Umberto, *L'île du jour d'avant*, Grasset, Paris, 1994.

Hildesheimer, Françoise, *Monsieur Descartes, La fable de la raison*, Flammarion, Paris, 2010.

Rabouin, David, *Le désir*, GF Flammarion, Paris, 1997.

Rovere, Maxime, *Le clan Spinoza*, Flammarion, Paris, 2017.

Sciascia, Leonardo, *Mort de l'Inquisiteur*, Gallimard, Paris, 1970.

Spinoza, *Éthique*, GF Flammarion, Paris, 1965.

Spinoza, *Lettres sur le mal*, Éditions de L'Herne, Paris, 2009.

#### Ouvrages de référence

Ramond, Charles, *Dictionnaire Spinoza*, Ellipses, Paris, 2007.

De Buzon, Frédéric, Denis Kambouchner, *Le vocabulaire de Descartes*, Ellipses, Paris, 2011.

Clément, Élisabeth, Chantal Demonque, Laurence Hansen-Love, Pierre Kahn, *La philosophie de A à Z*, Hatier, Paris, 2000.

\* \* \*

### **Conditions de réussite**

La note de passage est de 60%

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire. Toute absence non motivée par des raisons graves à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note de zéro pour ladite activité. L'étudiant doit prendre les mesures pour rencontrer son professeur afin de justifier son absence en présentant les pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont reconnus par le professeur, il convient avec l'étudiant des modalités de report de l'activité d'évaluation.

Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est permis sauf en cas d'entente avec le professeur. Il pourra y avoir pénalité qui ne doit pas dépasser, de la note du travail, 5% quotidiennement et 10% au total.

Les normes de présentation matérielle des travaux écrits doivent être respectées : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-présentation-matérielle-des-travaux-écrits-du-cegep/>.

### **Modalités de participation au cours : appareils électroniques et absences**

Aucun appareil électronique ne peut être utilisé en classe. L'étudiant bénéficiant de mesures particulières est invité à venir discuter de leur mise en pratique. L'étudiant utilisant son téléphone en cours pourra être expulsé. **Il est interdit, en tout temps, d'enregistrer le professeur et les autres étudiants.**

L'étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserait des conséquences de ses possibles futures absences. Il peut ne plus être admis en classe si, malgré l'invitation et l'avis, il aura été absent à plus de 20% de la période totale prévue pour le cours. La note alors portée au bulletin sera celle totale obtenue au moment de l'expulsion.

### **Plagiat**

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative ou collaboration à une telle action entraînent la note « 0 » zéro pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Dans ce cas, l'enseignant en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction.

Si l'étudiant récidive, il se voit attribuer la note « 0 » zéro pour le cours concerné. L'enseignant en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études; une copie de ce rapport est versée au dossier de l'étudiant. » [PIEA 6.6.1]

« Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par la professeure ou le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.

Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle. »

## **Politiques et règles institutionnelles**

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*. Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : [www.college-em.qc.ca](http://www.college-em.qc.ca). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

## **CSA**

L'étudiant ayant le diagnostic d'un professionnel ou ayant une condition médicale temporaire peut faire une demande afin d'obtenir des mesures adaptées.

**Si vous avez déjà un plan du CSA pour des mesures adaptées vous êtes invités à rencontrer votre professeur dès le début de la session pour discuter de leur accommodement.**